

Bureau du directeur général des élections

Budget des dépenses 1999-2000

Un rapport sur les plans et les priorités

L'honorable Don Boudria, C.P., député
Ministre d'État et leader du gouvernement
à la Chambre des communes



Notre mandat

Élections Canada est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Dans le cadre de son mandat, il se tient prêt à conduire à tout moment une élection ou un référendum fédéral, exécute des programmes d'information et d'éducation de l'électorat et appuie les commissions de délimitation chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal.

Notre vision

Élections Canada sera un organisme efficient, novateur et technologiquement évolué, doté d'un personnel stable, professionnel et motivé capable de conduire en tout temps une élection ou un référendum fédéral.

L'électeur aura divers moyens sûrs et pleinement accessibles à sa disposition pour bien s'informer, pour s'inscrire et pour voter. Élections Canada sera reconnu comme un chef de file national et international en gestion électorale.

Notre mission

Élections Canada a pour mission de faire preuve d'excellence et de leadership en matière électorale. Grâce au précieux travail de ses employés et du personnel électoral, l'organisme répond aux besoins de l'électorat et du législateur de manière novatrice, rentable et professionnelle.

Nos valeurs

Nous nous engageons à assurer :

- l'intégrité et la transparence du processus électoral;*
- un système équitable, ouvert et accessible à tout l'électorat du Canada;*
- la participation au processus électoral de tous les électeurs canadiens;*
- la formation et le perfectionnement de notre personnel afin de fournir à notre clientèle le meilleur service possible.*

Nous aspirons à :

- offrir à notre clientèle un service professionnel, rentable et de première qualité;*
- favoriser des relations harmonieuses entre les membres du personnel, ainsi qu'avec le public;*
- jouer sur la scène mondiale un rôle de premier plan en matière d'innovation et de rendement parmi les organismes électoraux;*
- réaliser nos objectifs avec efficacité et efficacité.*

Nous croyons fermement à :

- l'impartialité et l'indépendance d'Élections Canada;*
- l'esprit d'équipe et la communication franche dans toute l'organisation;*
- l'esprit de corps parmi des employés qui ont à cœur leur travail, qui ont des objectifs communs et qui aiment travailler ensemble;*
- l'innovation, la créativité et l'ouverture parmi tous les membres du personnel.*



Table des matières

SECTION I : MESSAGES	1
A. Message du directeur général des élections	1
B. Déclaration de la direction	3
SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISME	4
A. Mandat, rôles et responsabilités	4
B. Objectifs stratégiques	5
C. Contexte opérationnel	6
D. Plan de dépenses	7
SECTION III : PLANS, PRIORITÉS, STRATÉGIES ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS	8
A. Plans, priorités et résultats escomptés	8
B. Plan détaillé par programme et secteur d'activité	9
Facteurs externes affectant le programme	9
Objectifs stratégiques et priorités	10
Plans sommaires et résultats escomptés	16
C. Autres éléments de planification	19
SECTION IV : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	20
Tableau 1 – Autorisations de dépenser – Résumé de l'organisme, Partie II du Budget des dépenses	20
Renseignements sur le personnel	20
Tableau 2.1 – Structure organisationnelle	20
Tableau 2.2 – Équivalents temps plein (ETP) prévus par autorisation de financement	21
Renseignements sur les projets d'immobilisations	21
Autres renseignements financiers	22
Tableau 4 – Sommaire des articles courants de dépenses	22
Tableau 5 – Ressources du programme par autorisation de financement pour 1999-2000	23
Tableau 8 – Coût net du programme pour 1999-2000	23
Autres informations	24
Tableau 12 – Lois administrées par le Bureau du directeur général des élections	24
Tableau 13 – Liste des récents rapports exigés par la loi et rapports de l'organisme	25
Tableau 13.1 – Références	26

Section I : Messages

A. Message du directeur général des élections

Les régimes démocratiques reposent sur la confiance, laquelle ne saurait exister sans un processus électoral équitable et impartial. Les Canadiens et les Canadiennes ont confié à Élections Canada le soin d'administrer leurs élections, faisant de l'organisme le gardien du processus électoral qui est essentiel à tout système démocratique.

Élections Canada est un organisme autonome qui relève du Parlement et se préserve de toute influence indue de la part des partis politiques. Il permet aux Canadiens d'exercer leur droit de vote, en plus de protéger et de renforcer le processus démocratique même. Élections Canada fournit ses services dans le cadre d'un programme destiné à en améliorer la qualité, la portée et l'efficacité.

Le mandat du directeur général des élections et le plan stratégique d'Élections Canada servent de cadre aux divers objectifs stratégiques que poursuit l'organisme conformément aux exigences juridiques et constitutionnelles. Ces objectifs sont les suivants :

- conduire des élections et des référendums fédéraux qui préservent l'intégrité du processus électoral;
- maintenir un état de préparation permettant de conduire des scrutins à tout moment;
- fournir information, conseils et soutien en matière électorale aux Canadiens et aux Canadiennes, aux parlementaires, aux membres du Cabinet, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales, à ses partenaires et à d'autres intervenants.

Ces objectifs présentent certes un formidable défi, mais Élections Canada a l'habitude de relever des défis dans un contexte de changement. Ces dernières années, le processus de réforme électorale s'est poursuivi sans relâche, l'organisme se voyant pressé de répondre aux attentes grandissantes du public. En effet, les Canadiens exigent de meilleurs services de la part des organismes publics et leur demandent d'être plus productifs. Pour répondre à leurs attentes, Élections Canada ne cesse d'apporter des changements concrets à sa façon d'administrer les scrutins et de gérer ses propres activités.

Le présent plan décrit les efforts que produit Élections Canada pour rendre le processus électoral plus efficace en simplifiant les procédures et les modalités. À cette fin, il prévoit introduire des systèmes et des méthodes améliorés, des techniques de gestion proactives et diverses innovations technologiques. Le plan décrit aussi les initiatives que prend l'organisme pour que le processus électoral soit encore plus accessible aux Canadiens. Une de ces initiatives consiste à évaluer les innovations technologiques susceptibles d'accroître l'accessibilité du processus de vote proprement dit.

Comme dans le passé, nous appuierons les parlementaires dans la réforme de la législation électorale et nous créerons des liens avec des organismes fédéraux, provinciaux et municipaux et d'autres intervenants soucieux de trouver et de partager des solutions novatrices à des défis communs.

En même temps, nous continuerons à nous ouvrir au reste du monde, en réponse aux demandes des démocraties naissantes qui souhaitent profiter du savoir-faire qui sert si bien le régime électoral canadien. Élections Canada poursuivra sa collaboration avec d'autres organismes électoraux en vue de promouvoir le perfectionnement professionnel et d'aider les démocraties en devenir à édifier et à renforcer leur système démocratique.

Jean-Pierre Kingsley
Directeur général des élections du Canada

B. Déclaration de la direction

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Un rapport sur les plans et les priorités 1999-2000

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 1999-2000 du **Bureau du directeur général des élections**.

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement les mandat, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisme;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé le cadre de planification opérationnelle sur lequel s'appuie le document et qui sert de fondement à la responsabilisation quant aux résultats obtenus en regard des ressources et des autorisations fournies.

Nom : _____ Date : _____

Agent financier supérieur

Section II : Vue d'ensemble de l'organisme

A. Mandat, rôles et responsabilités

Mandat

Le Parlement a chargé le directeur général des élections, à titre de mandataire indépendant, d'être prêt à tout moment à conduire les élections générales, les élections partielles et les référendums fédéraux; de mettre en œuvre des programmes d'information et d'éducation de l'électorat; et de prêter son soutien aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales fédérales.

Élections Canada administre le système électoral fédéral en conformité avec les exigences juridiques et constitutionnelles fixées par la *Loi électorale du Canada*, la *Loi référendaire*, la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*, la *Loi sur les élections fédérales contestées* et la *Loi constitutionnelle de 1867*, ainsi que la *Loi constitutionnelle de 1982*, y compris la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Pour élaborer les plans opérationnels qui nous aideront à exécuter notre mandat, nous nous appuyerons sur les trois points énoncés dans le plan stratégique de l'organisme : services; amélioration du rendement et innovation; et développement organisationnel.

Rôles et responsabilités

Le directeur général des élections (DGE), qui dirige l'organisme, est nommé par résolution de la Chambre des communes. Comme il relève directement du Parlement, le DGE est totalement indépendant du gouvernement et des partis politiques. Le DGE est secondé dans son travail par le directeur général adjoint des élections (DGAE), nommé par le gouverneur en conseil. Le DGAE assume les pouvoirs et exerce les fonctions qui lui sont délégués par le DGE. Il dirige notamment les services internationaux, aidant le Canada à remplir son engagement de soutenir, sur les plans professionnel et technique, le développement démocratique des pays du monde entier.

Le DGE nomme un commissaire aux élections fédérales qui, sous la surveillance générale du DGE, veille au respect et à l'application des dispositions de la *Loi électorale du Canada* et de la *Loi référendaire*. Le DGE nomme aussi un arbitre en matière de radiodiffusion, dont il surveille le travail consistant à répartir le temps d'antenne gratuit et payant entre les partis politiques enregistrés pendant les élections générales ou entre les comités référendaires dans le cas d'un référendum, selon une formule fixée dans la législation.

Élections Canada fournit aux commissions de délimitation des circonscriptions fédérales un large éventail de compétences et de services techniques, et taxe leurs comptes. Il fournit aussi aux comités parlementaires les services nécessaires dans le cadre des examens de la législation ainsi que des activités et du budget d'Élections Canada.

Le DGE peut compter sur l'appui de huit directions, qui s'acquittent des tâches administratives liées à la préparation et à l'administration des élections et des référendums. Le tableau 2.1, à la page 21, montre la structure et les rapports hiérarchiques de l'organisme.

B. Objectifs stratégiques

Élections Canada poursuit trois objectifs stratégiques, conformément aux exigences juridiques et constitutionnelles :

- conduire des élections et des référendums fédéraux qui préservent l'intégrité du processus électoral;
- maintenir un état de préparation permettant de conduire des scrutins à tout moment;
- fournir information, conseils et soutien en matière électorale aux Canadiens et aux Canadiennes, aux parlementaires, aux membres du Cabinet, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales, à ses partenaires et à d'autres intervenants.

Dans le cadre de ces objectifs, l'organisme :

- planifie, organise et administre les élections et les référendums fédéraux en formant, en dirigeant et en soutenant les fonctionnaires électoraux;
- exploite et tient à jour le Registre national des électeurs et la Base nationale de données géographiques;
- procure information, documentation et avis juridiques aux candidats, aux partis politiques, aux comités référendaires et aux autres représentants électoraux au sujet des dispositions légales concernant le financement des campagnes;
- surveille le respect et l'application des lois;
- élabore et met en œuvre les programmes de communication et d'éducation de l'électorat, et améliore l'accessibilité du processus électoral;
- publie divers rapports concernant la conduite de chaque scrutin, par exemple sur les résultats du vote, le financement électoral et les questions entourant l'application de la loi;
- donne suite aux conclusions des commissions de délimitation des circonscriptions électorales après chaque révision des limites des circonscriptions;

- conseille et soutient les comités parlementaires, les commissions de délimitation des circonscriptions et d'autres intervenants en matière électorale.

C. Contexte opérationnel

Le cycle opérationnel et les défis connexes

Le cycle opérationnel d'Élections Canada est fonction de l'intervalle entre les scrutins fédéraux. Comme cet intervalle n'est pas fixé d'avance, la durée du cycle varie. En raison de l'incertitude qui en résulte, la planification pose un réel défi et demeure quelque peu hasardeuse car Élections Canada doit toujours être prêt à conduire un scrutin, qu'il s'agisse d'une élection partielle, d'une élection générale ou d'un référendum.

Même si Élections Canada fournit ses services partout au pays, l'organisme n'a pas de présence permanente dans les régions. Entre les scrutins, son siège d'Ottawa compte un petit groupe d'employés secondés au besoin par des employés temporaires, des consultants et des spécialistes. Les directeurs du scrutin, nommés par le gouverneur en conseil, sont responsables de l'administration du processus électoral dans chaque circonscription. Leurs bureaux ne peuvent être ouverts avant l'émission des brefs. Vu le caractère temporaire du travail, les directeurs du scrutin ont parfois de la difficulté à trouver le personnel requis et à le former à fond.

Les fluctuations de l'effectif constituent un des plus grands défis administratifs de l'organisme. À l'approche d'un scrutin, l'effectif du siège d'Ottawa peut compter plus de 500 personnes. En outre, Élections Canada recrute alors à l'échelle du pays 150 000 personnes qu'il faut former et superviser et à qui il faut assurer un soutien administratif. Afin de relever le défi, les cadres de l'organisme, relativement peu nombreux, doivent déployer une vaste gamme de talents et de compétences.

D. Plan de dépenses

Élections Canada fonctionne selon deux autorisations budgétaires : les crédits administratifs (couvrant essentiellement les salaires de certains employés nommés pour une période indéterminée) et l'autorisation législative (couvrant toutes les autres dépenses, y compris les coûts des scrutins). L'information financière présentée dans ce rapport tient compte de ces deux autorisations, et les priorités et stratégies clés se rapportent au programme dans sa totalité.

Les éléments suivants sont donnés pour chacune des autorisations budgétaires :

- la prévision des dépenses réelles pour l'exercice en cours (*Prévision des dépenses*);
- les dépenses prévues pour les exercices à venir (*Dépenses prévues*).

Plan de dépenses 1998-1999 à 2001-2002

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002**
Dépenses brutes de programme				
Administration	3 319	3 500	3 505	3 505
Élections et référendums	31 600	31 800	1 000	1 000
	34 919	35 300	4 505	4 505
<i>Moins</i> : Recettes à valoir sur le crédit	0	0	0	0
Dépenses nettes de programme	34 919	35 300	4 505	4 505
<i>Moins</i> : Recettes portées au Trésor	0	0	0	0
<i>Plus</i> : Non budgétaires	0	0	0	0
<i>Plus</i> : Coût des services fournis par d'autres ministères	2 361	2 306	2 305	2 305
Coût net de l'organisme	37 280	37 606	6 810	6 810

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant, y compris les dépenses qui ont trait à la 36^e élection générale et aux élections partielles dans Sherbrooke et Port Moody-Coquitlam.

** Un montant d'un million de dollars par exercice au-delà de 1999-2000 a été inscrit pour indiquer que l'organisme pourrait encourir des dépenses législatives en vertu de la *Loi électorale du Canada*, de la *Loi référendaire* ou de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*. Ces dépenses et les fonds supplémentaires requis pour exécuter les responsabilités législatives de l'organisme seront financés au besoin en vertu de l'autorisation législative.

Section III : Plans, priorités, stratégies et résultats escomptés

A. Plans, priorités et résultats escomptés

Le mandat du directeur général des élections et le plan stratégique d'Élections Canada servent de cadre à l'ensemble des plans, priorités et stratégies de l'organisme. La mission d'Élections Canada commande l'excellence, l'initiative et l'innovation, et nos valeurs s'appuient sur des principes d'ouverture, d'intégrité, de professionnalisme, de collaboration et de communication.

Dans le contexte actuel, Élections Canada doit fournir des conseils et des services de qualité avec une efficacité accrue, tout en maîtrisant ses coûts et en répondant aux besoins de ses clients et partenaires. Ces facteurs orientent l'approche de l'organisme quant à l'élaboration de ses priorités et de ses plans annuels.

Comme on l'a mentionné plus tôt, le mandat d'Élections Canada s'articule en trois objectifs stratégiques, qui sont résumés dans le tableau ci-après.

Principaux engagements en matière de résultats du Bureau du directeur général des élections

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	Viser les résultats suivants :
des élections et des référendums fédéraux qui préservent l'intégrité du processus électoral	<ul style="list-style-type: none"> • des scrutins qui se déroulent dans la transparence et l'équité, dans le cadre des exigences constitutionnelles et juridiques et conformément à ces exigences • des scrutins qui éliminent les obstacles à la participation • des processus électoraux économiques qui répondent aux besoins des intervenants
un état de préparation de l'organisme lui permettant de conduire des scrutins à tout moment*	<ul style="list-style-type: none"> • un personnel et des officiers d'élection bien formés, des mécanismes électoraux au point et des systèmes, de l'information et de l'équipement prêts à servir
des produits, des renseignements et des conseils de haute qualité ainsi qu'un personnel chevronné, accessibles en temps utile aux Canadiens et aux Canadiennes, aux parlementaires, aux membres du Cabinet, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales, aux partenaires et à d'autres intervenants, conformément aux normes applicables	<ul style="list-style-type: none"> • la satisfaction de tous les intervenants quant à la qualité des conseils, du soutien et de l'information fournis par Élections Canada

* Auparavant, les améliorations à la conduite des scrutins étaient présentées sous cet engagement principal en matière de résultats. Elles sont maintenant présentées sous le premier engagement.

B. Plan détaillé par programme et secteur d'activité

Élections Canada doit assurer des services de grande qualité le plus efficacement possible, tout en répondant aux attentes d'un électorat en évolution. Face à ces exigences, l'organisme doit trouver des moyens novateurs d'exécuter son mandat. Ainsi, il adoptera sous peu son deuxième plan stratégique, qui définit son orientation pour la période allant de 1999 à 2002. Lors de la préparation de ce plan, on a examiné les grandes tendances qui touchent Élections Canada – à l'externe, par exemple les changements démographiques, les modifications au cadre législatif et les progrès rapides des technologies, ainsi qu'à l'interne, par exemple la complexité croissante des exigences imposées au personnel et aux directeurs du scrutin, l'adoption de nouveaux processus opérationnels et l'évolution des pratiques de gestion. Le nouveau plan fixe des objectifs relativement à trois points stratégiques : services; amélioration du rendement et innovation; et développement organisationnel. Les plans décrits dans le présent rapport reflètent ces points stratégiques.

Facteurs externes affectant le programme

Face à l'évolution des secteurs technologique, social, économique et politique, Élections Canada doit se montrer souple, sensible aux exigences et aux possibilités d'un contexte dynamique, et prêt à adapter rapidement et harmonieusement ses politiques, programmes et technologies.

Profil changeant de l'électorat

Élections Canada doit tenir compte de divers facteurs démographiques, notamment le vieillissement de l'électorat, sa diversité culturelle croissante, le niveau d'analphabétisme élevé, la plus grande mobilité des électeurs ainsi que le nombre d'électeurs ayant une déficience.

L'organisme met l'accent sur :

- la production d'information à l'intention des citoyens dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais;
- l'aide aux électeurs qui votent pour la première fois;
- les services aux personnes âgées, handicapées et à mobilité réduite;
- l'adaptation des procédures d'inscription des électeurs en fonction des changements démographiques;
- la mise au point de meilleurs outils pour recueillir les données sur les électeurs des secteurs à mobilité élevée, par exemple les quartiers d'étudiants, les centres d'hébergement et les maisons de retraite.

Actualité politique

Élections Canada doit se tenir au fait des événements et des tendances sur la scène parlementaire et politique, afin de prévoir aussi longtemps à l'avance que possible les situations risquant d'affecter les préparatifs des scrutins et l'état de préparation.

Objectifs stratégiques et priorités

Cette section expose plus en détail les principaux plans de l'organisme, dans le contexte de ses priorités et de ses objectifs stratégiques.

1. Conduire des élections et des référendums fédéraux qui préservent l'intégrité du processus électoral.

Objectif et contexte

Élections Canada administre tout scrutin fédéral, en faisant appel aux procédures et aux systèmes novateurs qui rendent le processus électoral plus efficace, plus économique et mieux adapté aux exigences des intervenants. Après chaque élection ou référendum, l'organisme soumet un rapport détaillé au Parlement, et le commissaire aux élections fédérales examine toute question liée à l'application de la législation électorale. Élections Canada réalise également des études concernant les groupes cibles ainsi que des évaluations postélectorales avec les travailleurs électoraux et le personnel.

À chaque scrutin, Élections Canada prend des mesures particulières pour préserver l'intégrité du processus électoral, conformément au cadre législatif. Entre autres, il lance des initiatives afin de veiller à ce que les électeurs connaissent leurs droits et les mécanismes électoraux, d'éliminer les obstacles à la participation, surtout pour ceux qui peuvent avoir de la difficulté à exercer leur droit de vote, et de garantir l'équité et la transparence du processus.

Principaux plans et stratégies

Les plans ci-après favorisent une participation équitable, transparente et facile aux scrutins. En 1999-2000, l'organisme compte :

- poursuivre les enquêtes et prendre les décisions qui s'imposent relativement aux allégations d'infractions à la loi lors de la 36^e élection générale et des élections partielles tenues en 1998. Des poursuites pourraient être entamées dans certains cas. L'organisme peut identifier des infractions possibles en étudiant des plaintes déposées par des sources externes, ou dans le cadre de ses procédures d'examen interne comme l'examen des rapports des candidats et des partis politiques enregistrés sur le financement des élections;

- publier les rapports financiers annuels des partis enregistrés. Ainsi, des données récentes et complètes sur les activités de financement seront mises à la disposition des intervenants;
- examiner les possibilités de vote par voie électronique et ajouter au contenu du site Web d'Élections Canada afin de faciliter l'accès au processus électoral;
- revoir et améliorer les programmes d'éducation de l'électorat, notamment ceux qui permettent aux groupes ayant des besoins spéciaux d'accéder plus facilement au processus électoral et à des renseignements sur les droits et obligations de tous les participants.

Après avoir évalué l'expérience acquise lors de la plus récente élection générale, Élections Canada a révisé les processus existants et en a adopté de nouveaux. Élections Canada continuera de concevoir des processus économiques qui répondent aux besoins des intervenants. En 1999-2000, l'organisme compte :

- terminer la construction de la Base nationale de données géographiques, un projet mixte réalisé avec Statistique Canada qui procurera une collection uniforme de cartes des rues à l'échelle nationale en vue de l'administration des sections de vote et de l'exploitation du Registre national des électeurs;
- mettre en œuvre la stratégie d'informatisation des bureaux de directeur du scrutin – qui prévoit notamment le remplacement du système actuel de révision de la liste électorale et la création du centre de technologie des bureaux de directeur du scrutin – afin d'améliorer la gestion de l'information, de garantir l'implantation rapide, rigoureuse et uniforme de la technologie et des outils informatiques dans les bureaux des 301 directeurs du scrutin et de permettre l'actualisation efficace de toutes les listes en période électorale.

2. Maintenir un état de préparation permettant de conduire des scrutins à tout moment.

Objectif et contexte

La nature du processus électoral canadien impose à Élections Canada un cycle opérationnel unique. La durée du cycle varie étant donné que les scrutins ne se tiennent pas à intervalles réguliers. Habituellement, le cycle de planification est prévu en fonction d'une période de quatre ans entre les élections générales.

Au début du cycle opérationnel, Élections Canada se concentre sur l'évaluation du scrutin précédent. À la fin du cycle, il s'efforce d'améliorer son état de préparation. L'organisme se tient prêt à conduire une élection générale, une élection partielle ou un référendum à tout moment.

Pour assurer l'efficacité des scrutins, Élections Canada poursuit une stratégie visant à maintenir en permanence un personnel et des travailleurs électoraux bien formés ainsi que des mécanismes électoraux, de l'information, des systèmes et du matériel au point. Cette stratégie comprend les activités destinées à maintenir l'infrastructure nécessaire au fonctionnement de l'organisme pendant qu'il se prépare au scrutin suivant.

Principaux plans et stratégies

En 1999-2000, pour maintenir son état de préparation, l'organisme compte mener notamment les activités suivantes :

- former les nouveaux directeurs du scrutin et perfectionner les connaissances et l'expertise des plus expérimentés;
- entretenir les bases de données de préparation à la tenue des scrutins, qui servent à planifier l'état de préparation d'Élections Canada, à l'évaluer et à produire des rapports à ce sujet;
- poursuivre la mise en œuvre des recommandations visant à simplifier les mécanismes et les procédures qui ont été formulées lors des évaluations postélectorales de l'élection générale de 1997 et des élections partielles de 1998;
- analyser les impacts de la réforme électorale et adopter les changements en découlant;
- se préparer à produire la liste électorale préliminaire en veillant à ce que le Registre national des électeurs soit complet, exact et à jour, en recevant régulièrement de l'information tirée des bases de données de fournisseurs extérieurs et en comparant la qualité des données sur les électeurs aux critères établis;
- actualiser régulièrement la Base nationale de données géographiques à partir de données de sources internes et externes;
- garder en stock suffisamment de matériel pour tenir un scrutin;
- réviser et améliorer les manuels, les procédures et les formulaires, y compris le matériel de formation afin d'assurer un programme exact et complet;
- suivre régulièrement l'implantation de systèmes nouveaux et révisés en vue de l'an 2000 et préparer un plan d'urgence;
- actualiser les documents et les cartes se rapportant aux sections de vote et passer en revue les lieux de scrutin possibles pour la prochaine élection générale en tenant à jour la base nationale de données sur les sites.

3. Fournir information, conseils et soutien en matière électorale aux Canadiens et aux Canadiennes, aux parlementaires, aux membres du Cabinet, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales, aux partenaires et à d'autres intervenants.

Objectif et contexte

Élections Canada fournit aux législateurs des analyses et des conseils qui les aident à réformer les lois et les procédures électorales. L'organisme favorise aussi le partage du savoir-faire, de la technologie et des pratiques en matière électorale par l'intermédiaire de partenariats avec divers groupes, notamment ses homologues des provinces et des territoires, d'autres paliers de gouvernement, le secteur privé, des associations nationales et des groupes d'intérêts particuliers (jeunes, membres des communautés ethnoculturelles et autochtones, personnes ayant une déficience) ainsi qu'avec des administrateurs électoraux d'autres pays.

Principaux plans et stratégies

Registre national des électeurs

L'expansion et le succès à long terme de cet important projet exigent la poursuite, sur la base d'accords administratifs, de la collaboration et de partenariats entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires. On continue d'élargir ces alliances et d'améliorer les avantages offerts aux diverses instances.

En 1999-2000, en plus de tenir à jour les données contenues dans le Registre national des électeurs, l'organisme compte évaluer la capacité de nouvelles sources d'information d'améliorer la qualité, la portée et l'exactitude du registre. Élections Canada continuera aussi d'explorer les occasions de partager les données du registre avec d'autres organismes électoraux, en vue d'engendrer des économies additionnelles.

Réforme législative

Élections Canada continuera de fournir de l'expertise et des analyses techniques afin de soutenir la révision de la législation électorale. Comme participant actif dans la réforme des lois et des procédures électorales, l'organisme compte :

- soutenir les efforts des parlementaires pour étudier et réviser la législation électorale en fonction des recommandations contenues dans le rapport du directeur général des élections sur la 36^e élection générale et l'annexe du rapport sur la 35^e élection générale;
- poursuivre ses rencontres avec les partis politiques enregistrés dans le cadre du Comité consultatif en vue de partager de l'information, de favoriser de bonnes relations professionnelles et de régler les questions administratives n'exigeant pas de changements à la loi;

- nouer des partenariats avec des groupes universitaires et d'autres qui s'intéressent aux lois et aux procédures électorales, et élaborer des outils de recherche en vue du partage des compétences.

Conférence des administrateurs d'élections du Canada

Élections Canada sera l'hôte de l'édition 1999 de la Conférence des administrateurs d'élections du Canada, qui aura lieu du 23 au 25 juin à Ottawa. Cette conférence annuelle donne l'occasion aux participants de partager de l'information, des idées, de l'expertise, des systèmes et des produits.

Projet ACE

Élections Canada collabore en outre avec l'*International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA)*, l'*International Foundation for Election Systems (IFES)* et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies en vue de produire la toute première encyclopédie électronique des élections. La version anglaise de l'encyclopédie *Administration et coût des élections (ACE)* est maintenant disponible gratuitement sur le World Wide Web. Le rôle d'Élections Canada est de contribuer à la version française, qui sera prête vers la fin de l'an 2000. L'encyclopédie ACE aidera les administrateurs d'élections, les législateurs, les organismes d'assistance bilatérale et multilatérale ainsi que les établissements d'enseignement à étudier, à organiser ou à appuyer des élections libres et équitables.

Missions internationales

Élections Canada continuera de fournir de l'assistance technique et professionnelle par l'entremise de programmes multilatéraux qui aident les démocraties naissantes à acquérir la capacité institutionnelle de tenir des scrutins démocratiques. L'organisme offrira aussi aux délégations étrangères en visite au Canada des séances d'information sur le système électoral canadien. En répondant aux demandes du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada et de l'Agence canadienne de développement international, Élections Canada mettra son savoir-faire au service des démocraties en devenir.

Au cours de l'exercice, l'organisme prévoit :

- poursuivre l'accord bilatéral quinquennal de coopération technique entre l'*Instituto Federal Electoral (IFE)* du Mexique et Élections Canada, qui est entré en vigueur en juin 1996. L'accord permettra d'identifier et de promouvoir des projets qui permettront aux deux parties d'échanger de l'information sur l'administration électorale et qui favoriseront la consultation, la coopération et l'aide technique à l'échelle bilatérale et internationale. L'entente resserrera les liens entre l'IFE et Élections Canada et aidera ces deux organismes à atteindre leurs buts respectifs;

- tenir une conférence mondiale d’organismes électoraux, qui préparera les administrateurs d’élections à conduire les scrutins au 21^e siècle. La conférence sera organisée par l’*International Foundation for Election Systems* (IFES), l’*International Institute for Democracy and Electoral Assistance* (IDEA) et les Nations Unies;
- officialiser l’entente de partenariat entre l’IFE, l’IDEA, la Division de l’assistance électorale des Nations Unies (DAENU) et l’IFES. L’entente vise à unir les forces respectives des participants pour créer une réserve de ressources et relever les nouveaux défis qui se dessinent en matière d’élections et de démocratie;
- continuer à s’acquitter de ses responsabilités à la présidence du Comité de coordination et de suivi de l’Union interaméricaine des organismes électoraux (UNIORE);
- continuer à fournir des ressources canadiennes pour soutenir diverses activités électorales à la demande de nombreux organismes.

Plans sommaires et résultats escomptés

Les tableaux ci-après résument les plans, les priorités et les résultats escomptés en 1999-2000.

1. Conduire des élections et des référendums fédéraux qui préservent l'intégrité du processus électoral	
Plans et priorités 1999-2000	Résultats escomptés
Scrutins équitables	
<ul style="list-style-type: none"> poursuivre l'examen des plaintes liées à la 36^e élection générale et aux élections partielles de 1998 	<ul style="list-style-type: none"> programme efficace d'observation, de surveillance et d'application
Scrutins transparents	
<ul style="list-style-type: none"> publier les rapports financiers annuels des partis enregistrés 	<ul style="list-style-type: none"> diffusion opportune de données complètes que les intervenants peuvent obtenir aisément
Scrutins éliminant les obstacles à la participation	
<ul style="list-style-type: none"> examiner les possibilités de vote par voie électronique et ajouter au contenu du site Web de l'organisme 	<ul style="list-style-type: none"> plus grande accessibilité au processus électoral
<ul style="list-style-type: none"> revoir et améliorer les programmes d'éducation de l'électorat, notamment ceux visant les groupes ayant des besoins spéciaux 	<ul style="list-style-type: none"> meilleur accès au processus électoral et à l'information sur les droits et obligations de tous les participants connaissance accrue du processus électoral chez le public
Processus électoraux économiques qui répondent aux besoins des intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> terminer la construction de la Base nationale de données géographiques, y compris les liens avec le Registre national des électeurs par la géolocalisation des adresses 	<ul style="list-style-type: none"> qualité, opportunité et accessibilité accrues des données cartographiques aux fins de la diffusion au public, du soutien de la gestion et de la conduite des scrutins bases de données spatiales communes permettant de réduire les coûts tenue à jour plus efficace du registre et possibilités accrues de partage de ses données avec des instances ayant des structures géographiques différentes
<ul style="list-style-type: none"> mettre en œuvre la stratégie d'informatisation des bureaux de directeur du scrutin, qui prévoit notamment le remplacement du système actuel de révision de la liste électorale et la création du centre de technologie pour les bureaux de directeur du scrutin 	<ul style="list-style-type: none"> meilleure gestion de l'information dans les bureaux de directeur du scrutin et au siège de l'organisme actualisation efficace de toutes les listes en période électorale intégration accrue des systèmes et réduction des données à saisir, des formulaires imprimés et des télécopies implantation rapide, rigoureuse et uniforme de la technologie et des outils informatiques dans les bureaux des 301 directeurs du scrutin lors d'un scrutin

2. Maintenir un état de préparation permettant de conduire des scrutins à tout moment

Plans et priorités 1999-2000	Résultats escomptés
Un personnel et des officiers d'élection bien formés, des mécanismes électoraux au point et des systèmes et de l'équipement prêts à servir	
<ul style="list-style-type: none"> former les nouveaux directeurs du scrutin et perfectionner les connaissances et l'expertise des plus expérimentés mettre sur pied un programme de formation complet et à jour 	<ul style="list-style-type: none"> directeurs du scrutin bien formés et prêts à conduire un scrutin
<ul style="list-style-type: none"> entretenir les bases de données pour suivre la préparation à la tenue des scrutins, et rendre compte régulièrement de la situation 	<ul style="list-style-type: none"> connaissance constante et systématique du degré de préparation de l'organisme
<ul style="list-style-type: none"> poursuivre la mise en œuvre des recommandations visant à simplifier les mécanismes et les procédures qui ont été formulées lors des évaluations postélectorales de l'élection générale de 1997 et des élections partielles de 1998 	<ul style="list-style-type: none"> efficacité et efficience accrues des mécanismes, des procédures et des systèmes électoraux
<ul style="list-style-type: none"> analyser les impacts de la réforme électorale et adopter tout changement en découlant 	<ul style="list-style-type: none"> aptitude à mener des scrutins conformément à la nouvelle législation
<ul style="list-style-type: none"> veiller à ce que le Registre national des électeurs et la Base nationale de données géographiques soient complets, exacts et à jour 	<ul style="list-style-type: none"> liste électorale et Base nationale de données géographiques à jour et de qualité acceptable coûts annuels de maintenance conformes aux prévisions de l'étude de faisabilité
<ul style="list-style-type: none"> garder en stock une quantité suffisante de matériel à jour et disposer de systèmes électoraux prêts à servir 	<ul style="list-style-type: none"> matériel et systèmes électoraux prêts à être mis en place au déclenchement d'un scrutin équipement, applications et systèmes prêts pour l'an 2000
<ul style="list-style-type: none"> réviser les sections de vote et les documents connexes 	<ul style="list-style-type: none"> sections de vote et produits géographiques connexes à jour et prêts pour un scrutin

3. Fournir information, conseils et soutien en matière électorale aux Canadiens et aux Canadiennes, aux parlementaires, aux membres du Cabinet, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales, à ses partenaires et à d'autres intervenants

Plans et priorités 1999-2000	Résultats escomptés
Accès des intervenants, en temps utile, à des produits, à des renseignements et à des conseils de haute qualité ainsi qu'à un personnel chevronné conformément aux normes applicables	
<ul style="list-style-type: none"> favoriser les partenariats avec d'autres organismes électoraux en vue du partage du Registre national des électeurs ainsi que des produits et services cartographiques 	<ul style="list-style-type: none"> nombre accru d'ententes administratives produisant des économies additionnelles pour les contribuables recupération des coûts supplémentaires liés aux ententes de partenariat
<ul style="list-style-type: none"> continuer de fournir de l'expertise technique et des analyses pour soutenir la révision de la législation électorale 	<ul style="list-style-type: none"> législation électorale à jour qui répond aux exigences de tous les participants
<ul style="list-style-type: none"> poursuivre les rencontres avec les partis politiques enregistrés dans le cadre du Comité consultatif 	<ul style="list-style-type: none"> partage d'information, promotion de bonnes relations professionnelles et règlement de questions administratives n'exigeant pas de changements à la loi
<ul style="list-style-type: none"> intensifier la collaboration internationale avec des organismes électoraux (IFE, IFES, IDEA, DAENU, UNIORE) et d'autres en vue d'échanger de l'information en matière électorale 	<ul style="list-style-type: none"> resserrement des liens et des partenariats d'Élections Canada avec le secteur privé et des organismes électoraux étrangers développement des compétences des organismes grâce au partage de l'expertise professionnelle et technique d'Élections Canada soutien de la participation et de la visibilité du Canada à l'étranger
<ul style="list-style-type: none"> fournir de l'assistance professionnelle et technique aux démocraties en devenir 	<ul style="list-style-type: none"> prestation d'assistance professionnelle et technique accrue aux démocraties en devenir administration efficace des scrutins dans les démocraties en devenir

C. Autres éléments de planification

Services généraux et gestion des ressources

Pour améliorer son aptitude à servir les intervenants de manière efficace, efficiente et novatrice et pour s'assurer que le personnel et les travailleurs électoraux évoluent dans un contexte enrichissant, l'organisme compte prendre les mesures suivantes en 1999-2000.

- Élections Canada poursuivra l'adoption de principes modernes de contrôle financier. À cet égard, il recueillera l'information pertinente auprès de diverses sources, il l'assemblera pour former un ensemble complet à l'appui de la prise de décisions et d'une approche axée sur les résultats et il soutiendra les responsabilités de compte rendu du rendement.
- Dans le cadre d'une initiative connexe, et conformément à la stratégie gouvernementale visant à améliorer la consignation et la communication des données financières et de gestion, Élections Canada évaluera l'impact de la Stratégie d'information financière (SIF). Il cernera les changements à apporter à ses politiques, pratiques et systèmes de gestion financière dans le cadre de la SIF, et il prendra les dispositions afin d'être prêt à appliquer la SIF le 1^{er} avril 2001.
- L'organisme continuera à faire rapport des économies associées au Registre national des électeurs et à d'autres initiatives de réduction des coûts.
- Élections Canada évaluera les recommandations découlant de l'évaluation de la menace et des risques entreprise en 1998-1999. La haute direction déterminera les facteurs de risque et l'organisme préparera un plan de mise en œuvre de certaines recommandations. L'évaluation de la menace et des risques marque en outre le premier pas vers la planification de la reprise des activités, une priorité à Élections Canada.
- L'organisme reconnaît l'importance d'un effectif qualifié et bien formé. Par conséquent, il compte offrir de la formation sur les compétences clés aux gestionnaires et aux autres membres de son personnel.
- L'organisme s'est doté d'un plan proactif triennal d'équité en matière d'emploi. Au cours des prochains mois, il mettra l'accent sur les engagements pris à la suite de l'examen de la conformité réalisé par la Commission canadienne des droits de la personne.

Vérification et examen

En 1999-2000, Élections Canada réalisera d'autres vérifications et examens, conformément aux priorités établies dans son plan quinquennal de vérification interne.

Section IV : Renseignements supplémentaires

Les données financières présentées pour chaque autorisation budgétaire dans cette section sont de deux types :

- les dépenses prévues en début d'exercice (*Dépenses prévues* ou *Budget principal des dépenses*);
- les prévisions des dépenses réelles pour un exercice en cours (*Prévision des dépenses*).

Tableau 1 – Autorisations de dépenser – Résumé de l'organisme, Partie II du Budget des dépenses

Crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
	Directeur général des élections		
20	Dépenses du programme	2 787	2 614
(L)	Traitement du directeur général des élections	162	159
(L)	Dépenses d'élection	31 800	29 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	551	546
	Total de l'organisme	35 300	32 319

Renseignements sur le personnel

Tableau 2.1 – Structure organisationnelle

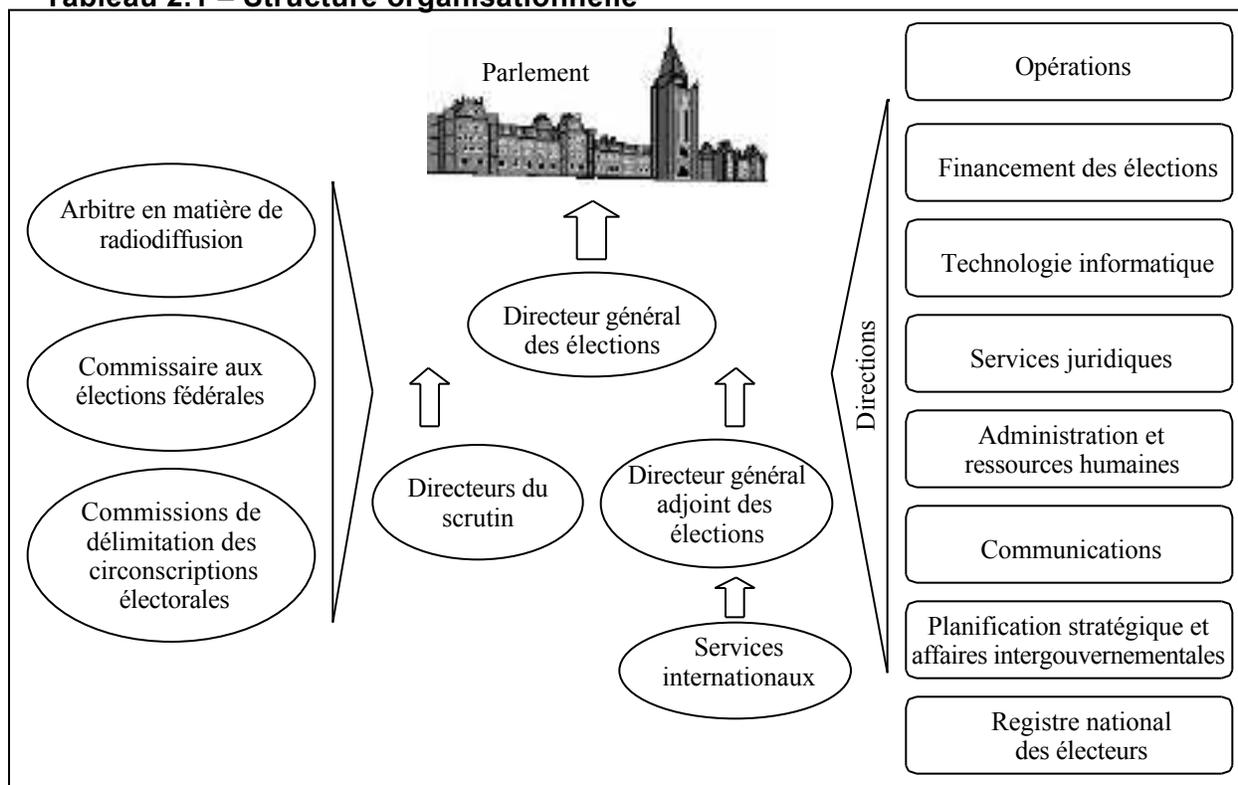


Tableau 2.2 – Équivalents temps plein¹ (ETP) prévus par autorisation de financement

	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Administration	54	54	54	54
Élections et référendums	180	180	0 ²	0 ²
Total de l'organisme	234	234	54	54

¹ Les besoins en personnel sont mesurés en termes d'équivalents temps plein (ETP). Un ETP correspond soit à un emploi à temps complet, soit à l'addition d'emplois à mi-temps qui, ensemble, donnent le même nombre d'heures que le temps complet.

² Les besoins en ETP aux termes de l'autorisation législative n'ont pas été indiqués pour les années financières postérieures à 1999-2000. Les ETP requis par l'organisme pour exécuter ses responsabilités législatives seront ajoutés au besoin en vertu de l'autorisation législative.

Renseignements sur les projets d'immobilisations

Les tableaux ci-après ne s'appliquent pas au Bureau du directeur général des élections.

Tableau 3.1	Dépenses prévues par programme(s) et secteur(s) d'activité(s)
Tableau 3.2	Projets par programme(s) et secteur(s) d'activité(s)
Tableau 3.3	État des grands projets de l'État

Autres renseignements financiers

Tableau 4 – Sommaire des articles courants de dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2000-2001**
Personnel				
Traitements et salaires	12 255	12 948	2 908	2 908
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	546	551	582	582
	12 801	13 499	3 490	3 490
Biens et services				
Transport et communications	1 386	1 860	0	0
Information	4 878	3 796	0	0
Services professionnels et spéciaux	10 800	11 476	0	0
Locations	2 114	2 544	0	0
Achats de services de réparation et d'entretien	974	211	0	0
Services publics, fournitures et approvisionnements	770	934	15	15
Autres subventions et paiements	61	0	1 000	1 000
Subside postal	0	0	0	0
Dépenses en capital secondaires	1 135	980	0	0
Total des dépenses de fonctionnement	34 919	35 300	4 505	4 505
Capital				
Dépenses en capital contrôlées	0	0	0	0
Fonds renouvelable	0	0	0	0
	0	0	0	0
Paiements de transfert				
Crédits	0	0	0	0
Législatifs	0	0	0	0
	0	0	0	0
Dépenses budgétaires brutes	34 919	35 300	4 505	4 505
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	0	0	0	0
Recettes à valoir sur le fonds renouvelable	0	0	0	0
Dépenses budgétaires nettes	34 919	35 300	4 505	4 505
Non budgétaires (prêts, investissements et avances)	0	0	0	0
Total	34 919	35 300	4 505	4 505

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant, y compris les dépenses qui ont trait à la 36^e élection générale et aux élections partielles dans Sherbrooke et Port Moody-Coquitlam.

** Un montant d'un million de dollars par exercice au-delà de 1999-2000 a été inscrit pour indiquer que l'organisme pourrait encourir des dépenses législatives en vertu de la *Loi électorale du Canada*, de la *Loi référendaire* ou de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*. Ces dépenses et les fonds supplémentaires requis pour exécuter les responsabilités législatives de l'organisme seront financés au besoin en vertu de l'autorisation législative.

Tableau 5 – Ressources du programme par autorisation de financement pour 1999-2000

(en milliers de dollars)	Budgétaires						
	ETP	Fonctionnement	Brutes – Crédit	Postes législatifs*	Dépenses brutes prévues	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes prévues
Administration	54	3 500	3 500	0	3 500	0	3 500
Élections et référendums	180	0	0	31 800	31 800	0	31 800
Total	234	3 500	3 500	31 800	35 300	0	35 300

* Ne comprennent pas les postes non budgétaires ni les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, qui sont imputés aux dépenses de fonctionnement.

Les tableaux ci-après ne s'appliquent pas au Bureau du directeur général des élections.

Tableau 6	Paiements de transfert par programme(s) et secteur(s) d'activité(s)
Tableau 7	Recettes par programme(s)

Tableau 8 – Coût net du programme pour 1999-2000

(en milliers de dollars)	Administration	Élections et référendums	Total
Dépenses brutes prévues	3 500	31 800	35 300
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>			
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	2 134	0	2 134
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	161	0	161
Contributions au régime d'invalidité des employés fournies par Développement des ressources humaines Canada	11	0	11
	2 306	0	2 306
Coût total du programme	5 806	31 800	37 606
<i>Moins :</i>			
Recettes à valoir sur le crédit	0	0	0
Recettes à valoir sur le Trésor	0	0	0
	0	0	0
Coût net du programme	5 806	31 800	37 606
Coût net estimatif du programme en 1998-1999*	5 680	31 800	37 280

*Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant, y compris les dépenses qui ont trait à la 36^e élection générale et aux élections partielles dans Sherbrooke et Port Moody-Coquitlam.

Les tableaux ci-après ne s'appliquent pas au Bureau du directeur général des élections.

Tableau 9.1	Fonds renouvelables – État des opérations
Tableau 9.2	Fonds renouvelables – État des variations de la situation financière
Tableau 9.3	Fonds renouvelables – Utilisation prévue
Tableau 10	Prêts, investissements et avances par programme(s) et secteur(s) d'activité(s)
Tableau 11	Incitatifs fiscaux

Autres informations

Tableau 12 – Lois administrées par le Bureau du directeur général des élections

<i>Loi électorale du Canada</i>	L.R., ch. E-2 tel que modifié
<i>Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum</i>	DORS/92-430 tel que modifié
<i>Loi référendaire</i>	L.R., ch. R-4.7 tel que modifié
<i>Loi relative aux enquêtes sur les manœuvres frauduleuses</i>	L.R., ch. C-45 tel que modifié
<i>Loi sur la privation du droit de vote</i>	L.R., ch. D-3 tel que modifié
<i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</i>	L.R., ch. E-3 tel que modifié
<i>Loi sur les élections fédérales contestées</i>	L.R., ch. C-39 tel que modifié

Tableau 13 – Liste des récents rapports exigés par la loi et rapports de l'organisme

Élections Canada : Au service de la démocratie : Plan stratégique 1999-2002, février 1999.

Rapport du directeur général des élections du Canada sur l'élection partielle dans Sherbrooke, novembre 1998.

Bureau du directeur général des élections : Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1998, octobre 1998.

Rapports des candidats concernant les dépenses d'élection – 36^e élection générale, septembre 1998.

Le système électoral du Canada, juillet 1998.

Rapports des partis politiques enregistrés pour l'exercice financier 1997, juillet 1998.

Rapport du directeur général des élections du Canada sur l'élection partielle dans Port Moody–Coquitlam, juin 1998.

À la découverte du système électoral canadien, CD-ROM, mai 1998.

Trente-sixième élection générale 1997 – Résultats officiels du scrutin, décembre 1997.

L'histoire du vote au Canada, décembre 1997.

Rapport du directeur général des élections du Canada sur la 36^e élection générale, août 1997.

Indicateurs des rues, avril 1997.

Guide des circonscriptions électorales fédérales, mars 1997.

La plupart de ces publications peuvent être consultées sur le site Web d'Élections Canada (<http://www.elections.ca>).

Tableau 13.1 – Références

Pour plus de renseignements :	Élections Canada 257, rue Slater Ottawa (Ontario) K1A 0M6
Téléphone	1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868) sans frais au Canada et aux États-Unis 001 800 514-6868 sans frais au Mexique (613) 993-2975 de partout au monde Pour les personnes sourdes ou malentendantes : ATS 1 800 361-8935 sans frais au Canada et aux États-Unis
Télécopieur	(613) 954-8584
Site Web	http://www.elections.ca
Médias	
Téléphone	1 800 267-7360 (613) 993-2224 ATS 1 800 361-8935
Télécopieur	(613) 954-8584
